



## IS2000 – assurance hospitalisation complémentaire

### En cas de maladie, accident ou accouchement:

- Hospitalisation
- Pré/post
- 27 Maladies Graves
- Services

## Hospitalisation

**Remboursement illimité des frais d'hospitalisation (y compris le one-day clinic) dans une chambre au choix après intervention de l'assurance maladie légale<sup>1</sup>.**

**Libre choix du médecin, de la chambre et de l'hôpital;**

**Globalisation de la facture:** DKV Belgium rembourse intégralement les frais médicaux à charge de l'assuré, même en cas d'absence d'intervention de l'assurance maladie légale pour certains postes de la facture d'hospitalisation;

**Rooming-in:** remboursement à 100% des frais de séjour d'un des parents de l'enfant hospitalisé;

**Ambulance routière :** illimité en Belgique;

**Hélicoptère :** En Belgique, du lieu de l'accident au centre hospitalier;

**Garantie à vie - DKV Belgium ne peut résilier la police après un cas de sinistre;**

**Souscription jusqu'à 69 ans y compris;**

**Pas de stage pour maladies et accidents. Pour accouchement (également à domicile) : stage unique de 9 mois;**

**Soins dentaires :** les frais des traitements dentaires y inclus les prothèses dentaires, le matériel dentaire, les bridges, les couronnes et les implants : stage de 12 mois<sup>2</sup>;

**Pas de questionnaire médical ni de stage pour les nouveaux-nés** si l'un des parents est déjà assuré et si l'enfant est assuré, dans les 60 jours qui suivent le mois de sa naissance, selon le même plan qu'un des parents.

## Pré/ post

**Remboursement des frais médicaux 30 jours avant et 90 jours après l'hospitalisation :**

**Remboursement à 100%**, après intervention de l'assurance maladie légale<sup>3</sup>, des prestations médicales et paramédicales ;

**Remboursement à 80%**, après intervention de l'assurance maladie légale<sup>3</sup>, des médicaments allopathiques et homéopathiques, des pansements et du matériel médical (non-dentaire).

## Maladies Graves

**Remboursement des frais médicaux de 27 maladies graves en dehors du séjour hospitalier:**

- **Remboursement à 100% par prestation** et après intervention de l'assurance maladie légale<sup>3</sup>, des prestations médicales et paramédicales;
- **Remboursement à 80% par prestation** et après intervention de l'assurance maladie légale<sup>3</sup>, des médicaments allopathiques et homéopathiques, des pansements et du matériel médical (non-dentaire).

**27 Maladies Graves:** Le cancer, la leucémie, la maladie de Parkinson, la maladie de Hodgkin, la maladie de Pompe, la maladie de Crohn, la maladie d'Alzheimer, le SIDA, le diabète, la tuberculose, la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique, la méningite cérébrospinale, la poliomyélite, les dystrophies musculaires progressives, l'encéphalite, le tétanos, l'hépatite virale, la malaria, le typhus exanthématique, les affections typhoïdes et paratyphoïdes, la diphtérie, le choléra, le charbon, la mucoviscidose, la dialyse rénale.

## Services

**Medi-Card® :** paiement direct de la facture d'hospitalisation à l'hôpital.

**Magasins Ortho-Shop® :** sur présentation de la Medi-Card®, ristourne de 10% sur tous les produits pour lesquels aucun remboursement de l'assurance maladie légale n'est prévu.

**Second Opinion :** 2<sup>ème</sup> avis d'un spécialiste mondialement réputé en cas d'une opération à hauts risques ou d'une affection rare.

**DKV Assistance :** A l'étranger, assistance et rapatriement si médicalement nécessaire.

<sup>1</sup> Si l'assurance maladie légale n'intervient pour aucun des postes de la facture d'hospitalisation, le remboursement est réduit de 50%.

<sup>2</sup> Traitement dentaire suite à une maladie ou un accident limité à maximum € 743,68/ personne/ année d'assurance (traitement orthodontique non-couvert).

<sup>3</sup> Si l'assurance maladie légale n'intervient pas, le remboursement est réduit de 50%.

**Particularité:** Pour une femme mariée ou cohabitante de moins de 35 ans, le mari ou le compagnon de vie doit être également assuré ou souscrire à un plan d'assurance similaire (même date d'effet). Dans le cas contraire, une surprime de 50% sera appliquée dès l'émission de la police (pour couvrir l'accouchement après 9 mois de stage).



# IS2000

## Clients

existants |  nouveaux

### Garantie

- Hospitalisation
- Frais ambulatoires pré-posthospitaliers
- Maladies Graves

## IS2000

- Remboursement illimité en cas d'hospitalisation (y compris one-day clinic)
- Globalisation de la facture
- Medi-Card®
- Pré/ post: 30 jours avant et 90 jours après l'hospitalisation
- 27 Maladies Graves
- DKV Assistance
- Libre choix de la chambre, du médecin, de l'hôpital
- Territorialité: le monde entier
- Ambulance routière: remboursement illimité en Belgique
- Hélicoptère: en Belgique, du lieu de l'accident au centre hospitalier
- Durée du contrat: viager, non-résiliable par DKV Belgium

### Option

- ① Soins dentaires (plan Z)

## Hommes

Age	Franchise annuelle			
	0	123,95	247,90	495,80
00-19	9,64	6,92	6,45	4,42
20-24	13,83	11,30	9,69	6,80
25-29	14,98	12,03	10,18	7,50
30-34	16,77	13,20	10,98	8,37
35-39	18,98	14,95	12,71	9,46
40-44	23,29	18,91	15,92	11,61
45-49	26,94	22,16	18,51	13,26
50-54	31,60	25,84	21,44	15,13
55-59	37,33	30,37	25,05	17,42
60-64	47,80	38,70	31,75	21,78
65-69*	171,06	137,97	112,71	76,44

Primes mensuelles en euro, taxe et cotisation INAMI incluses

## Femmes

Age	Franchise annuelle			
	0	123,95	247,90	495,80
00-19	9,64	6,92	6,45	4,42
20-24	25,01	21,45	18,58	11,87
25-29	25,67	22,01	19,00	12,16
30-34	25,88	22,16	19,16	12,33
35-39	25,97	22,22	19,21	12,60
40-44	28,18	24,11	20,83	14,02
45-49	29,54	24,72	21,26	14,81
50-54	32,41	27,05	22,53	16,01
55-59	36,39	30,27	25,11	17,68
60-64	44,37	36,79	30,40	21,22
65-69*	153,21	126,60	104,25	72,09

Primes mensuelles en euro, taxe et cotisation INAMI incluses

Le Plan IS2000 est d'application pour les nouveaux clients et les clients existants.

- Ne concerne pas les codes postaux 1000 à 1210 inclus
- Paiement annuel: -3%.
- L'âge d'entrée se calcule en soustrayant l'année de naissance de l'année en cours.
- Primes à partir du 01.01.2004.

\* Age limite de souscription